

Chantiers du Dapsa : ouverts pendant les travaux !

N°10 « Il faut que je vous avoue quelque chose »

Par Tommy Caroff, directeur du réseau de santé Dapsa



Merci à Antoine Vasseur pour son dessin

Nous passons un temps certain à évaluer.

Nous évaluons les capacités des patients et usagers à être en lien avec nous. Nous évaluons la gravité de leur pathologie. Nous évaluons leurs capacités à se repérer dans le foisonnement de services d'aides et de soins. Nous évaluons leur niveau de consommations de produits psychoactifs. Nous évaluons leur capacité à nous dire leurs difficultés, parfois même à nous les « avouer ». Nous évaluons leur capacité à suivre nos recommandations, parfois nos injonctions. Nous évaluons les compétences parentales, les capacités des adultes à être des parents suffisamment bons. Nous évaluons le développement du bébé.

Évaluer les conditions d'épanouissement d'un enfant ce n'est pas pareil qu'évaluer l'état psychique d'un parent.

Il y a tant de choses sur lesquels il nous faut porter un jugement, avec un risque d'amalgame et de confusion entre ces différents niveaux à observer, tous pertinents, subtils et supposant des approches adaptées, des regards dédiés.

Ne pas juger serait une tentative d'accepter l'autre tel qu'il est, avec ses difficultés, ses désirs, ses oppositions et ses ambivalences. Sauf qu'en évaluant, nous portons un jugement, et pas qu'un peu ! En général ce jugement porte sur l'adéquation à des normes, sur le respect des attentes du corps social, sur « l'écart à une moyenne », sur la différence entre la situation actuelle et passée des usagers.

Les magistrats jugent les personnes en leur âme et conscience dit-on. Ce qui signifie bien que pour se prononcer, ils ne peuvent pas en référer uniquement à des normes, ils se réfèrent aussi à eux-mêmes, à leurs propres représentations et, surtout, ils doivent en avoir conscience.

Reconnaître que nous jugeons est salvateur et savoir avec quoi nous jugeons serait une avancée.

Les professionnels évaluateurs que nous sommes sont aussi évalués. Il y a des entretiens annuels d'évaluation, des évaluations conduites par les financeurs, des auto-évaluations. Dans ces occasions nous nous plaçons inconfortablement sous les regards évaluateurs et nous savons bien qu'il s'agit là de porter un jugement sur la quantité ou la qualité de notre travail.

Quand nous sommes à notre tour ces regards évaluateurs penchés vers les usagers, nous savons, pour en faire nous-même l'expérience, quelque chose de ce que nous leur faisons traverser : une situation de jugement, pas nécessairement malveillante mais pas non plus réjouissante.

Nous ne sommes pas juges mais, quand même, il arrive qu'on nous avoue quelque chose.